

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48H avant votre départ au minimum)
- En cas de vacances interrompus, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
TELEPHONE : EMAIL :

AUTORISEZ-VOUS LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE A PENETRER SUR VOTRE TERRAIN ?

OUI
NON

VOTRE PERIODE D'ABSENCE :

DU AU

ADRESSE ET TELEPHONE DU LIEU DE SEJOUR

.....
.....

PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS DE PROBLEME

.....
.....
.....
.....

PERSONNE(S) S'OCCUPANT DE LA MAISON PENDANT VOTRE ABSENCE

.....
.....
.....

- HABITATION SOUS ALARME
- ECLAIRAGE SOUS MINUTERIE
- PRESENCE DE CHIEN SUR LE TERRAIN
- Accepte que mes coordonnées soient conservées 2 ans
Et transmises à la Gendarmerie de Quetigny

Je soussigné(e) reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville de Quetigny ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par le Service de la Police Municipale.

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

DATE :